
PRODUCTION DU PAPIER

CP 129 – CP 221

SALAIRS A PARTIR DU 1^{ER} NOVEMBRE 2025

Le 1^{er} novembre 2025, les salaires dans le secteur de la production du papier seront indexés de **0,05%**.

La prochaine indexation aura lieu le 1^{er} mai 2026 et correspondra à l'évolution de l'indice-santé lissé entre octobre 2025 et avril 2026.

VISITEZ AUSSI NOTRE SITE WWW.ACCG.BE POUR DES INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES